



LE REGLEMENT INTERIEUR EN UN COUP D'OEIL

Le règlement intérieur a pour objectif de préciser les règles de vie applicables au sein du collège, afin de garantir un climat propice aux apprentissages et au respect de chacun.

L'inscription au collège a valeur d'acceptation du règlement intérieur et des règles de fonctionnement de l'établissement.

Tout manquement sera relevé et pourra entraîner des punitions ou des sanctions.

Préambule



Laïcité

Conformément aux dispositions de l'article L141-5-1 du code de l'éducation, "dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit". Toutes les formes de prosélytisme sont prohibées.

Les articles L131-5 à L131-7 du code de l'éducation encadrent l'obligation d'assiduité des élèves.

La présence des élèves est obligatoire à tous les cours et activités organisées par l'établissement.

Toute absence doit être justifiée sans délai. En cas de manquements répétés, le cas de l'élève peut être signalé aux autorités académiques.

Assiduité



Sécurité et comportement

Sécurité

L'introduction de toute substance ou objet illicite ou dangereux est interdite. Les couloirs sont interdits durant les récréations.

Comportement

Le respect mutuel constitue un des fondements de la vie collective. Dans ce cadre, **toute forme de violence (verbale comme physique) est prohibée.**

Les usagers du collège doivent également respecter les lieux et biens communs.



LE REGLEMENT INTERIEUR EN UN COUP D'OEIL

Ponctualité

La ponctualité est la règle dès l'arrivée au collège et tout au long de la journée.



Les droits des élèves:

- Droit à l'expression
- Droit de recevoir une instruction dans le calme et la sécurité
- Droit d'être respecté, de ne pas être moqué ou injurié, quelles que soient ses particularités physiques ou intellectuelles
- Droit d'exprimer des idées, pensées ou opinions, dans le respect de celles des autres
- Droit d'être écouté et aidé par les adultes du collège
- Droit au respect de la vie privée



Droits des élèves

Les devoirs des élèves:

- Se ranger aux sonneries des récréations
- Présenter son EDT plastifié pour toute sortie
- Devoir de n'user d'aucune violence, respect des biens et des personnes
- Etre muni des matériels, fournitures et livres nécessaires au travail scolaire
- Accomplir les travaux écrits, oraux et pratiques demandés par les enseignants
- Se soumettre aux modalités de contrôle des connaissances
- Effectuer les punitions données

Devoirs des élèves

Téléphone portable

"L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans [...] les collèges" (Loi 2018-698 du 3/09/2018).

Dans le self, respect des règles élémentaires de savoir vivre : déjeuner dans le calme, ne pas jouer avec de la nourriture, laisser son emplacement propre et sec et débarrasser son plateau dans le **respect de tous les personnels.**

Réfectoire

Les élèves et leurs représentants légaux déclarent avoir pris connaissance du règlement intérieur dans son intégralité sur l'ENT (QRCode à scanner) et s'engagent à le respecter.



LES ENGAGEMENTS DES PARENTS

Les **horaires d'ouverture du portail** ont été modifiés afin de lutter contre les trop nombreux retards. Les grilles fermeront désormais 5 minutes avant la sonnerie, soit à **8h20** le matin! (CF. RI)



Connexion à l'ENT:

Les représentants légaux se connectent à l'ENT via leur propre code EDUCONNECT.

Cette connexion doit être quotidienne, il est impératif de se connecter tous les jours afin de suivre les éléments de scolarité au fur et à mesure.



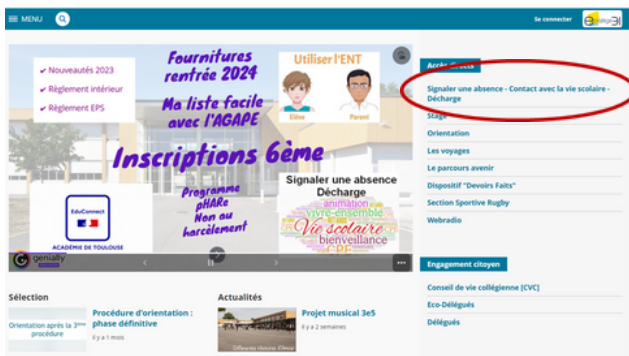
Le paiement de la cantine se fait désormais également uniquement prioritairement via Educonnect. paiement possible en espèce



Charte infirmerie

Le règlement de l'infirmerie et le règlement spécifique de l'EPS sont à retrouver ici:

EPS



Vous pouvez justifier les absences de votre enfant via l'ENT:



Absences

EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

EduConnect remplace mes anciens comptes : il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est un **compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**



J'utilise ce compte unique :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :

- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**
- au **livret scolaire** de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur teleservices.education.gouv.fr



1 Pour activer mon **compte unique**, j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



2 Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.

Comment se connecter à l'ENT via Educonnect ?

Scannez-moi avec votre portable

